

# Inouï ! 10 migrants, à Calais, portent plainte contre les Forces de l'ordre !

écrit par Christine Tasin | 13 février 2016



Le comble. Les policiers et les pompiers se font caillasser. Ils doivent lutter chaque jour comme des forcenés contre des délinquants prêts à tout pour passer en Angleterre, qui volent les camions et les particuliers comme nombre de vidéos et de témoignages le démontrent...

Les policiers sont donc amenés, fort logiquement, à devoir faire usage de la force pour interdire, empêcher... bref pour faire respecter la loi.

Mais les droidelhomistes veillent... Ils ont fait appel, grâce aux somptueuses subventions qui tombent de partout, à des avocats venus aider les délinquants que sont les migrants à se victimiser et à porter plainte contre les forces de l'ordre.

Ils ont tout compris. Comment paralyser les policiers et les empêcher de faire leur travail ? Pris entre le marteau (leurs supérieurs) et l'enclume (des défenseurs des migrants), que voulez-vous qu'ils fassent ?

Rien. Et c'est bien le but de tous.

Le plus amer ? Selon [Simone](#), la police ne recevrait plus les plaintes des Calaisiens contre les migrants car « ceux-ci se ressemblant tous », les enquêtes seraient vouées à l'échec.

Gageons que, pour le coup, les plaintes contre les policiers seront reçues et les enquêtes diligentées, elles.

Une immense envie de vomir. Une immense envie d'en découdre avec ces salopards de droidelhommistes, assassins. Oui, assassins, ils assassinent la France et les Français.

On s'arrêtera tout de même sur Raymond Blet, l'avocat qui consulte dans la Jungle... Il était l'avocat des parties civiles [contre Papon](#), ça n'est pas n'importe qui... Les associations ont les moyens de se payer un Blet quand les nôtres ont droit à un avocat débutant commis d'office... Ci-dessous avec Marianne Humberot, directrice du « service juridique » de la Jungle. Ils puent la haine de la France.

Et oui, bonnes gens, il suffit d'être migrant pour avoir dans son quartier ce que vous n'avez pas, tous les commerces, les services, et même, paraît-il des bordels pour le bon équilibre de ces messieurs, et un service juridique gratuit.

On comprend que les délinquants de la Jungle n'aient aucune envie d'aller s'installer ailleurs.



Dix plaintes, visant principalement les forces de sécurité, vont être déposées la semaine prochaine par des migrants de Calais pour « violences » à leur rencontre, ont annoncé deux animateurs d'un « centre juridique » créé le mois dernier et qui va les aider dans cette tâche.

Les responsables de ce centre fondé le 4 janvier et qui s'est doté d'un mini-local en dur dans le camp dit de la jungle, l'avocat bordelais Raymond Blet et sa « chef de mission » Marianne Humeursot, ont déclaré à la presse avoir mené à bien « 400 consultations » de migrants destinées à « les informer sur leurs droits légaux ». Ils entendent ainsi « pallier un manque absolu de l'Etat dans ce domaine ».

« Parmi ces 400 entretiens, nous avons eu 50 témoignages de violences qui ont été » commises « par des policiers ou des milices civiles », a assuré Mme Humeursot.

<http://www.jeanmarcmorandini.com/article-349396-dix-migrants-vont-deposer-des-plaintes-contre-les-forces-de-l-ordre-pour-violences.html>